

CONVOICATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

FRUCTIREGIONS

Société civile de placement immobilier au capital de 115 390 611 €
Siège Social : 1-3, rue des Italiens, 75009 Paris
403 028 731 R.C.S Paris

Avis de convocation

Messieurs les Associés de la Société Civile de Placement Immobilier FRUCTIREGIONS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le lundi 29 juin 2009 à 10 heures au siège social de la société situé 1-3, rue des Italiens, 75009 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Lecture des rapports de la Société de Gestion, du Conseil de Surveillance, du Commissaire aux Comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2008.
2. Affectation du résultat et distribution des bénéfices.
3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier.
4. Présentation de la valeur comptable déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
5. Présentation de la valeur de réalisation déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
6. Présentation de la valeur de reconstitution déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
7. Quitus à la Société de Gestion.
8. Autorisation de recourir à l'emprunt.
9. Approbation du versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage.
10. Autorisation de cession d'actifs immobiliers.
11. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Christian BUCILLAT.
12. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Philippe RICHON.
13. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Bernard TETIOT.
14. Nomination de la société ALCYON en qualité de membre du Conseil de Surveillance.
15. Nomination de Monsieur Dominique LAURENT en qualité de commissaire aux comptes suppléant.
16. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.
17. Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

Projet de résolutions

Première résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la Société de Gestion, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2008.

Deuxième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation et la répartition du résultat de 10 314 984,51 euros telles qu'elles lui sont proposées par la Société de Gestion.

En fonction du montant distribuable qui s'établit à 11 450 327,33 euros, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 1 135 342,82 euros, elle convient de répartir aux associés une somme de 10 303 497,80 euros, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 1 146 829,53 euros.

En conséquence, le dividende unitaire revenant à chacune des parts en jouissance est arrêté à 12,20 euros.

Troisième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport du Commissaire aux Comptes concernant les conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Quatrième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
— la valeur nette comptable qui ressort à 147 282 918,06 euros, soit 174,39 euros pour une part,

Cinquième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
— la valeur de réalisation qui ressort à 170 982 319,02 euros, soit 202,45 euros pour une part,

Sixième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
— la valeur de reconstitution qui ressort à 193 265 659,52 euros, soit 228,83 euros pour une part.

Septième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire donne à la Société de Gestion quitus entier et sans réserve pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Huitième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire, dans le cadre des acquisitions de biens immobiliers, autorise la société de gestion à contracter des emprunts et souscrire des contrats de couverture de taux, donner toutes suretés réelles et toutes garanties sur les actifs immobiliers possédés par la SCPI au bénéfice des banques prêteuses, assumer des dettes ou procéder à des acquisitions payables à terme pour le compte de la SCPI, aux conditions qu'elle jugera convenables, dans la limite d'un montant maximum de 25 % du capital social de la SCPI FRUCTIREGIONS.

Ces acquisitions donneront lieu à la perception par la Société de Gestion d'une commission d'investissement de 2,5 % H.T. de la fraction du prix d'achat des actifs immobiliers financée à crédit.

Cette autorisation est accordée du jour de la présente Assemblée et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Neuvième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage fixé à 2,5 % H.T. du prix de vente des actifs immobiliers.

Dixième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Société de Gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des actifs :

- 5, rue Paul Courrier « Pré Botté », Rennes (35) ;
- 13, rue de la Nuée Bleue, Strasbourg (67) ;
- 999, avenue de la République, Marcq-en-Baroeul (59) ;
- Rue Ettore Bugatti, Eckbolsheim (67) ;
- 3, Quai Kléber, Strasbourg (67) ;
- 95, rue de la Liberté, Bordeaux (33) ;
- 11/19, rue Marguerite Crauste, Bordeaux (33).

Cette autorisation est accordée du jour de la présente Assemblée et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Onzième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Christian BUCILLAT. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Douzième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Philippe RICHON. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Treizième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Bernard TETIOT. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Quatorzième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire nomme la société ALCYON en qualité de membre du Conseil de Surveillance. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Quinzième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Dominique LAURENT sis 114, rue Aufan à Levallois-Perret (92300), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-François SERVAL, démissionnaire, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Seizième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Renouvellements du mandat de membre du conseil de surveillance

Monsieur Christian BUCILLAT
Né le 23 avril 1943
Nombre de parts détenues : 10
Demeurant : 13, rue Comporté, 17400 Saint-Jean-D'angély
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
Retraité

Monsieur Bernard TETIOT
Né le 16 mars 1946
Nombre de parts détenues : 156
Demeurant : 20, rue des Loisirs, 35150 Corps-Nuds
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
Gérant de sociétés

Monsieur Jean-Philippe RICHON
Né le 16 juillet 1956
Nombre de parts détenues : 160
Demeurant : 7, allée des Poiriers, 54520 Laxou
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
Gérant de la SCI RIGA
Docteur en chirurgie dentaire

Nominations en qualité de membre du conseil de surveillance

ALCYON
10, rue Henri Poincaré, 75020 Paris
Nombre de parts détenues : 3
représentée par Monsieur Jean-Jacques BONFIL-PRAIRE
né le 20 juin 1945
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
Gérant de sociétés

*Pour avis, La société de gestion,
NATIXIS ASSET MANAGEMENT IMMOBILIER*

0903528